



## Relevé de décisions

Compte rendu	No.	Date/heure
Conseil Municipal	12	Lundi 1 <sup>er</sup> juin 2015 20h00

Notes de :	Gisèle GOBIN
Participants :	Denis CHAMBON Bernard BILLES, Pierre POURRAT, Robert DURIEUX, Eddie KARSENTY, Frédérique SAVOYE, Jean-Pierre CHARDON, Cédric FERMOND, Marie-Christine DURIF, Serge CARMONA, Livio PIAZZA,
Excusé(e)s :	Lydia CONSTANTIN, Véronique RAMBAUD, Alain BRICHE,

Procuration d'Alain BRICHE donnée à Denis CHAMBON pour délibérations à prendre lors du Conseil.

### ✚ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2015 :**

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

### ✚ **Convention SPA 2015 :**

Après lecture de la Convention de Fourrière 2015, le lieu retenu est : **Refuge de Brignais** (Rhône) Parc d'Activités des Vallières 12, rue de l'industrie 69530 Brignais.

*Pour info :* le montant forfaitaire de l'indemnité pour la réalisation des prestations proposées dans le cadre de la Convention correspondant à l'accueil des animaux, aux obligations de gestion est fixé à la somme de **0.28€ par an et par habitant** étant précisé que ce montant forfaitaire annuel ne pourra en aucun cas être inférieur à la somme de 100€.

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents (11 Voix)

### ✚ **Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ou accroissement temporaire d'activité :**

CF. tableau distribué.

3 propositions:

- Aurélie BUSSOLIN : du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin, 3 matinées par semaine (soit 9 heures) avec les Services Techniques, puis du 10 août au 28 août à raison de 35 heures par semaine
- Thomas CHARDON du 7 juillet au 21 août
- Pauline DECHIPRE du 15 juin au 3 juillet

Il manquerait un emploi jeune pour le mois de septembre pendant les congés de Patrice.

Recrutement en CDD de Sylvia GONZALEZ, qui assure le remplacement d'Aurélie NAVARRO à l'agence postale, à la garderie (matin et soir) ainsi qu'à l'accueil périscolaire.

Aurélie NAVARRO (agent contractuel) assure, à notre demande, le remplacement d'Ariane KOENIG (en arrêt maladie jusqu'au 15 juin) ; elle demande de la passer à temps plein pour combler la perte de son temps de travail par rapport à son contrat antérieur : la commune éprouve des besoins ponctuels (mise à jour de fichiers, archivage en prévision des travaux de rénovation du bureau secrétariat, ...) qui nécessitent un passage à temps complet d'Aurélie Navarro.

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents (12 Voix)

#### **✚ Motion Clinique Saint Charles :**

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents (12 Voix)

#### **✚ Communauté de Communes du Pays Roussillonnais :**

Choix par la CCPR de 44 Elus au lieu des 55 possibles.

Modification de la composition des commissions communautaires.

#### **✚ Assainissement : aide pour travaux, branchement à l'assainissement (pompe de relevage) :**

Une enveloppe de 30 000€ avait été constituée, prise sur l'excédent de fonctionnement du budget d'assainissement lorsque celui-ci est devenu compétence de la CCPR, le 31/12/2013.

Il avait été dit que serait attribuée une participation de 3 000€ prise sur cette enveloppe et accordée aux personnes non raccordées à l'assainissement au 31 décembre 2013 pour des raisons techniques, qui se raccorderait à l'assainissement en faisant des travaux.

4 familles sont concernées (participation plafonnée à 3 000€).

A ne pas confondre avec les personnes éligibles au SPANC (assainissement non collectif) qui bénéficient d'une aide de 3 000€ de l'Agence de l'Eau.

Délibération du Conseil

- 1 abstention
- 12 Voix pour

#### **✚ Tarifs « eau » à Saint Alban du Rhône au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :**

Tarifs du 28 novembre 2012.

Au 31 décembre 2014, pour le budget d'eau communal il a été constaté un excédent de 7 433.69€ en fonctionnement et de 148 051.14€ en investissement.

Le tarif actuel est le suivant :

- Forfait : 28.00€ HT
- Consommation : 0.21€ HT le m<sup>3</sup>
- Taxes : 0.34€ HT le m<sup>3</sup>

La CCPR change le tarif de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

Forfait de 34.00€ et tarif de 0.60€ le m<sup>3</sup> au lieu de forfait de 35.00€ et tarif de 0.51€ le m<sup>3</sup>.

Délibération du Conseil

- 13 Voix pour le maintien des tarifs eau de l'année 2014

#### **✚ Budget Commune décision modificative :**

Le trésor public nous informe que le budget primitif de la commune prévoit 4 000.00€ en recette de fonctionnement au compte 775 et que ce compte concerne une opération de cession et ne peut faire l'objet d'une prévision.

Les prévisions budgétaires d'une cession sont englobées sur le chapitre 024 en section d'investissement recettes.

En conséquence, il faut rectifier par décision modificative :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recette compte 775 : - 4 000	Recette compte 024 : + 4 000
Dépense chapitre 022 : - 4000	Dépense compte 218 : + 4 000

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents (13 Voix)

#### **✚ Budget eau dégrèvement/remboursement et annulation suite facturation 2014 :**

3 familles à rembourser (trop perçu)

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents (13 Voix)

Fuites eau sur canalisations enterrées après compteur : Factures à refaire

2 familles concernées

Délibération du Conseil

- 1 abstention
- 12 Voix pour

Admission en non-valeur suite à la demande du percepteur : 180.75€ non payés par une et même personne sur des années différentes (2010 -2013).

Délibération du Conseil

- 1 pour
- 12 Voix contre

#### **✚ Prestataire informatique homologué pour dématérialisation avec la sous-préfecture :**

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents (13 Voix)

#### **✚ Travaux d'aménagement bureau secrétariat :**

Cf. plan distribué.

#### **✚ Attribution des subventions pour 2015 :**

Cf. document joint à ce compte-rendu.

#### **✚ Questions diverses**

- *Coordonateur communal pour recensement* : Cédric FERMOND
- *Bornes topographiques* : réimplantation par la CNR sur les deux rives de la Varèze, près du pont de la Varèze.
- *Réunion des 4 maires* : demande US2 Vallons pour recrutement d'un contrat jeune.

En attente de réponse des communes de Saint-Prim et Chonas.

- *Horaires à l'école :*

Suite à la réunion publique pour la démocratie participative et à la demande des parents d'élèves, la **modification du temps scolaire** proposée aux services de l'Education Nationale a reçu l'avis favorable de Monsieur Charré, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) pour la circonscription de Vienne II.

La demande a donc été transmise avec **avis favorable** par l'inspection académique à la direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Isère (DSDEN), qui n'a pas encore arrêté sa décision.

Si cette demande était validée, l'enseignement serait dispensé de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et de 8 heures 30 à 11 heures 30 le mercredi.

- *Panneaux école pour stationnement :*

Changer le panneau « stationnement interdit » pour un panneau « arrêt interdit »

- *Portail salle polyvalente :*

RDV mercredi matin 3 juin

- *CLET :*

Prise de compétence de la CCPR pour eaux pluviales et associations caritatives

Fin de la séance à 00h20.